

# VIANNINE

N° 127

Infos

Hiver 2020



## E dit

Chères Viannaises, chers Viannais,

À l'approche des fêtes de fin d'année, qui doivent être, en temps normal, une période de joie, de rencontres conviviales, en particulier au sein de nos familles, d'accolades du Père Noël pour nos petits, de baisers échangés sous le gui, la crise sanitaire de la Covid en a décidé autrement. En ces temps particuliers, limitons les risques de contamination, restons prudents malgré l'assouplissement du protocole, respectons les recommandations afin d'éviter une 3e vague...

2020 a été une année complexe pour chacun d'entre nous mais plus spécifiquement pour nos commerçants. À cet égard, je fais appel à votre considération et vous invite à y être attentifs...

Si vous avez besoin de :

- \* vous réconforter, pensez à nos coiffeuses, en salon ou à domicile,
- \* acquérir une carte de vœux, un livre ... rendez vous au tabac-presse,
- \* offrir ou s'offrir un bibelot, des verres ou une pièce unique ... Le souffleur de verre est là pour vous,
- \* disposer d'un repas, nos restaurateurs proposent un service à emporter,
- \* déguster un bon vin, le domaine de Salisquet est là pour vous servir,
- \* savourer une « douceur », la boulangerie vous attend,
- \* réaliser de belles assiettes, nos épicerie peuvent vous y aider,
- \* vous déplacer en toute quiétude, le garage et le contrôle technique sont à votre disposition.

J'ai également une pensée particulière pour nos infirmières qui ont dû faire face à l'épidémie, au personnel de l'ADMR, à la kinésithérapeute qui interviennent chez de nombreuses personnes, à notre pharmacie pour ses précieux conseils ... sans oublier nos artisans (maçon, charpentier, ferronnier, multiservice, ...), nos agriculteurs qui travaillent pour notre confort. J'aurai également un regard particulier pour le personnel communal qui est, et reste, sans répit, au service des Viannais.

Pour ma part, je crois, encore, au Père Noël et souhaite que tous les acteurs de notre commune, qui viennent d'être cités, soient gratifiés d'une visite de bon nombre d'entre nous. Je suis convaincue qu'ensemble nous pouvons faire vivre Vianne et conserver la joie et le bonheur d'y résider.

Pour des raisons sanitaires manifestes, plusieurs événements ne pourront avoir lieu :

- \* d'une part, le repas annuel de fin d'année des Anciens, il a été remplacé par une visite et la remise d'un colis à toutes les personnes de la commune de plus de 70 ans,
- \* d'autre part, le marché de Noël est annulé,
- \* et pour finir, la célébration des vœux et l'accueil des nouveaux arrivants ne pourront se tenir.

Malgré tout, une nouveauté cette année, le restaurant l'Atypik a été sélectionné pour l'opération « Silver Fourchette » pour l'événement « Papilles de chef ». Grâce à cette belle initiative, une cinquantaine de Viannais s'est vue offrir, pour Noël, des douceurs sucrées confectionnées par la cheffe cuisinier, Elodie CORDINA.

Toute l'équipe se joint à moi, pour vous souhaiter, chaleureusement, de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à tous.

Laurence BENLLOCH, Maire.

## Rendez-vous citoyens

Ces rendez-vous proposent une rencontre pour échanger avec vos élus.

Ouverts à tous, ils se tiendront en mairie, de 10:00 à 12:00, les samedis

9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars.

*Répondez nombreux à ces invitations, nous sommes là pour vous.*

## Etat civil

**Mariage** Maité LEBRUN & Xavier ALMON

**Décès** André LABORDE (95 ans)  
Reine ZAFRAN (88 ans)

## Zone de Cantiran

Un projet à l'étude depuis plusieurs années va voir le jour à Cantiran : la construction, sur une vaste parcelle vendue en 2016 à Albret Communauté, d'un quai de transfert des ordures ménagères et de bureaux destinés à héberger les services techniques du Smictom-LGB.



Les travaux ont débuté et s'achèveront à la fin du premier trimestre 2021.

*Mais qu'est-ce qu'un quai de transfert ?*

Il s'agit d'une installation intermédiaire entre la collecte d'ordures ménagères effectuées par les bennes et leur transport vers le centre de traitement. Les déchets collectés sont regroupés sur cette installation de transit pour être ensuite acheminés par camions vers des unités dites de valorisation.

Cette structure sera complétée d'une station d'épuration des eaux usées issues du lavage des camions et des plateformes.

*Pourquoi à Vianne ?*

Le site de Nicole ferme ses portes le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Vianne est à l'épicentre de la collecte...

La Covid n'a pas permis la tenue de la réunion publique d'information programmée. Elle devrait avoir lieu en janvier prochain.

## Oiseaux et grippe aviaire

Suite à la détection de plusieurs cas d'influenza aviaire H5N8, et en raison des migrations actuelles augmentant les risques de contamination par les oiseaux sauvages, des mesures ont été prises dans le but de lutter contre la propagation de la grippe aviaire à travers la France.

Dans ce contexte, **tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu de détention de ses oiseaux**

**en renseignant une fiche à retirer à la mairie, ou en téléchargeant cette fiche sur le site IntraMuros.**

Par dérogation, les propriétaires d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

## Quelques mauvaises surprises...

- De multiples fuites d'eau ont permis de diagnostiquer que les toitures des biens communaux sont en piteux état.  
Des travaux d'urgence sont à prévoir.
- De nombreux dispositifs de sécurité posent problème : la plupart des blocs autonomes (sorties secours) sont hors service, des plans d'évacuation manquent, les pompiers ont signalé des bornes incendie défectueuses...  
Des factures sont à prévoir.
- Des autorisations administratives jamais demandées, des normes non respectées...  
Des régularisations lourdes sont à prévoir.



## Remerciements

Ces tout derniers mois nous ont réservé de bien jolies surprises. C'est ainsi que nous renouvelons nos remerciements au passant viannais pour la ramette de papier déposée pour imprimer les attestations de déplacement.

Un grand merci à Jean-Marie PRETI pour sa disponibilité lors des manifestations des 11 novembre et 5 décembre et à PAULO pour avoir fleuri le monument aux morts de superbes chrysanthèmes.

Et enfin, toute notre reconnaissance à la famille LATOUCHE-ROZES pour son don d'un tableau, nouvellement installé dans la Salle du Conseil.

## Hébergements municipaux



- Le gîte d'étape a été mis à la disposition des personnes sinistrées par l'incendie de leur maison et ce pendant toute la durée des travaux de réfection, moyennant un loyer pris en charge par leur assurance. Compte tenu de la Covid, les directives sanitaires interdisent de louer les chambres restant disponibles.
- Résidence Aramis – À louer, au 1<sup>er</sup> étage, un appartement T3 de 65 m<sup>2</sup> comportant entrée, séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains et WC indépendant. Libre courant 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Loyer mensuel : 353,79 €. Le dossier d'inscription est à retirer à la mairie.

## Gymnase

Depuis le printemps dernier, le projet de réhabilitation du gymnase soulevait bien des questions.

Des demandes insistantes émanant des clubs de tennis et de basket de Lavardac, entre autres, invitaient à redonner à cette installation sa vocation première perdue depuis des années, le sport.

À cette fin, l'électricité a été vérifiée et remise aux normes ; des bénévoles ont fourni un gros travail : nettoyage du sol au plafond (avec nacelle), marquage multisports au sol et mise en peinture de la tribune et des poteaux.

Diverses activités sportives pourront y être pratiquées, avec ou sans participation financière, dès que les mesures sanitaires le permettront. La gestion du planning d'occupation est en cours d'élaboration.

Un artisan plombier jeune retraité s'est proposé de remettre en service les douches dont les circuits ont été détériorés par le gel...

Une réflexion est menée pour repeindre les murs extérieurs. Un appel à bénévoles sera lancé aux beaux jours.

Compte tenu de l'intérêt que suscitent les activités sportives, une association omnisports va être créée regroupant plusieurs disciplines : tennis, basket, marche, pétanque, Taï Chi, tir à l'arc. Des propositions de découvertes sportives pourront être organisées.



## Agissons ensemble, réduisons nos déchets !



Nous générons aujourd'hui 2 fois plus de déchets qu'il y a 40 ans. Avec la raréfaction des ressources naturelles, la saturation des installations de traitement, les coûts de plus en plus élevés de la collecte et du traitement, la réduction de nos déchets est primordiale.

### 4 gestes simples à appliquer pour réduire nos déchets



Compostez nos déchets de cuisine et de jardin biodégradables (4,0 kg/habitant/an en moins)

Privilégiez les produits réutilisables et favorisez les aliments peu ou pas emballés (30 kg/habitant/an en moins)



Achetez la juste quantité, cuisinez les restes de repas et les aliments entamés ou bientôt périmés (30 kg/habitant/an en moins)

**ET TOUJOURS** ... Ayez le réflexe tri pour donner une seconde vie à nos déchets recyclables.

### Un programme d'actions pour atteindre un objectif : 30 kg/habitant/an de déchets enfouis.

Le SMICTOM-LGB s'engage dans cette démarche au travers d'actions associant tous les acteurs du territoire.

Objectifs : diminuer de 10 %/an la quantité de déchets enfouis pour réduire de 50 % la quantité de déchets enfouis à l'horizon 2025.

### Ensemble, réduisons nos déchets pour maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets.



Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM LGB :  
[www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr)  
SMICTOM Lot - Garonne - Baise  
17 avenue du 11 novembre  
47190 AIGUILLON  
05 53 79 83 30 - [contact@smictomlgb.fr](mailto:contact@smictomlgb.fr)

## Conteneurs et salubrité publique

Il a été constaté quasi quotidiennement que de grands volumes de déchets inappropriés, car non triés et/ou encombrants, étaient déposés dans et à proximité des conteneurs collectifs entraînant des désordres néfastes pour la santé publique. Il a donc été décidé de lutter contre ces actes d'incivilité en supprimant ce type de conteneurs autant que cela est possible et en les remplaçant par des poubelles individuelles normalisées. Ce nouveau dispositif semble porter ses fruits.

Pour ceux qui souhaiteraient se procurer un conteneur individuel, veuillez passer commande directement auprès de la société suivante :

Etablissements Bernard TUCOM  
Avenue des Landes à Sérignac  
joignables au 05.53.77.89.80.

À titre d'exemple, un conteneur de 140 litres coûte 30 €.

## Numéro d'appel

En cas d'urgence et en dehors des permanences téléphoniques de la mairie  
(du lundi au vendredi, 8:30/16:30)  
**Appelez le 06 11 79 46 68**  
un membre du Conseil municipal est à votre écoute.

## Le Relais Services Publics, vous connaissez ?



Cette structure permet aux usagers d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches relevant de plusieurs administrations ou organismes publics :

- Recherche d'emploi, consultation d'offres d'emploi, conseils pour la rédaction de CV, lettres de motivation, mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises locales, accompagnement professionnel individualisé.
- Accompagnement dans les démarches administratives, aide à la construction de dossiers/formulaires, à effectuer des démarches en ligne, à la compréhension, orientation vers les partenaires adaptés, accès simplifié aux services.

Pour notre part, cette structure est portée par Albret communauté, vous y trouverez :

- un lieu d'accueil équipé d'une connexion internet,
- la présence de plusieurs animateurs formés par les services publics partenaires pour répondre à vos attentes en matière de démarches administratives, qui sauront vous renseigner et vous orienter vers les services compétents.

Où se rendre ?

Espace Administration  
Nérac - Centre Haussmann, 10 place A. Briand  
Lundi au jeudi (9:00-12:00 / 14:00-17:00)  
Lavardac - Maison des associations, avenue Victoire  
Lundi (9:00-12:00)  
05 53 97 43 89 / [rsp@pays-albret.fr](mailto:rsp@pays-albret.fr)

Espace Emploi  
Nérac - Centre Haussmann, 10 place A. Briand  
Lundi au jeudi (9:00-12:00)  
Sur rendez-vous (14:00-17:00) - Entretiens, formations  
05 53 97 54 86 / [nathalie.mazat@pays-albret.fr](mailto:nathalie.mazat@pays-albret.fr)

## Cantine scolaire

### Attention ... changement

La trésorerie de Nérac fermant ses portes au 31 décembre 2020, les paiements ne s'effectueront plus auprès du secrétariat de la mairie.

À compter du 1er janvier 2021, les débiteurs recevront un titre de recettes qui sera à régler par les moyens suivants :

- chèque bancaire
- paiement par internet (Payfip)
- prélèvement automatique (Sepa)
- en numéraire ou CB auprès d'un réseau de buralistes agréés.

Pour la mise en place du prélèvement automatique, s'adresser en mairie : 05 53 97 54 14 / [mairie.vianne@wanadoo.fr](mailto:mairie.vianne@wanadoo.fr)

## Embellissement de notre village



Le lavoir, petit patrimoine traditionnel témoin d'usages séculaires, poursuit sa mise en valeur par la plantation de 150 plantes vivaces qui apporteront leurs touches de couleurs printanières et estivales.

Le monument aux morts, œuvre du sculpteur Daniel-Joseph Bacqué et inauguré par Marcel Prévost en 1922, méritait bien nettoyage et peinture fraîche...



Les allées des cimetières de Vianne et Calezun ont été semées avec un mélange donnant des herbes basses résistantes à la chaleur et à croissance lente. Nous espérons un bel effet et un gain de temps. Un gros cyprès mort a été abattu.

La taille des rosiers grimpants qui participent au charme de la place et des rues avoisinantes de notre village est programmée fin février.



### Travaux Eau47

Le dossier est en bonne voie d'avancement pour régler enfin le problème des « eaux rouges » à la Cité du Maroc.

Il a été obtenu que la Régie Eau47 prenne à sa charge le financement du changement de la canalisation principale d'eau potable et des branchements chez les particuliers.

Les travaux doivent commencer au début du printemps, mettant ainsi un terme aux désagréments subis depuis des années par les habitants de cette Cité.

### Circulation et sécurité

Comme annoncé dans le Vianne Infos de cet automne, une Zone 30 a été mise en place intra-muros, ce qui permet de réduire la vitesse de circulation à 30 km/h.

Des panneaux de signalisation ont été installés à chaque entrée des remparts. Cette limitation à 30 km/h a pour but de réduire considérablement le risque d'accidents et leur gravité, mais aussi de diminuer les nuisances sonores et la pollution.

Une seconde mesure est en cours de réflexion pour les routes de Lavardac, de Buzet et le boulevard de la Gare où les véhicules ne respectent que rarement les 50 km/h, certains ont été contrôlés à plus de 100 !



## La voix des associations

### Club de Villelongue

Annonces de son secrétaire, Jean-Paul LAPIERRE :

Le club des Aînés ruraux de Villelongue, appelé club du 3e âge, existe depuis de nombreuses années.

*Qui sommes-nous ?*

Le club est composé d'adhérents. Ce sont des personnes physiques, retraitées ou non, qui souhaitent se retrouver pour des moments de partage, de loisirs, de solidarité, de culture et/ou qui contribuent à la mise en œuvre d'activités spécifiques au sein de l'association. L'association fonde son action sur une éthique d'utilité, de responsabilité, de solidarité et de tolérance. Elle adhère aux valeurs ainsi qu'à la charte de **Génération en mouvement** les Aînés Ruraux. Elle récuse toute appartenance politique, religieuse, philosophique ou syndicale.

*Que faisons-nous ?*

Le club a mis en place des activités ouvertes à tous les membres à jour de leur cotisation. Échanger, communiquer, participer, jouer à des jeux (cartes, triominos, scrabble, ...) chanter, faire de la gymnastique douce, Taï Chi ou s'évader lors de voyages permet de continuer à vivre une vie sociale et de rompre l'isolement.

Activités du club, hors coronavirus, les après-midis :

Lundi et jeudi - Jeux de société

Mardi - Gym douce et Taï Chi (en alternance)

Jeudi - Petit loto (2e & 4e/mois)

Vendredi - Chorale

Dans l'année - Sorties à l'initiative du club ou voyages organisés par la fédération Génération en mouvement.

De nouvelles activités pourraient compléter ce tableau, à la condition de trouver des volontaires pour prendre en charge chaque section : photos, informatique, ...

*Qui peut adhérer ?*

Génération en mouvement ne distingue pas d'âge. Pour adhérer et faire partie du club, il faut s'acquitter de l'adhésion qui est fixée pour 2020 à 15 €/personne.

*Qui contacter ?*

Mme Claire LARRAT, Présidente au 06 89 10 66 94

M. Jean-Paul LAPIERRE, secrétaire au 06 20 13 65 95

Pour toutes informations, ne pas hésiter à appeler.

### Culture Vianne en Albret

Annonce de sa Présidente, Sophie DIDIER

La collecte pour Sarah a permis de récolter 500,00 € qui ont été remis à Sarah proche. L'association Sarah proche et Culture VIANNE en Albret remercient chaleureusement tous ceux qui ont tenu à participer à cette collecte malgré l'absence de spectacle cette année.

### Comité de jumelage « Alluvioni Cambio/Vianne »

Annonce de son Président, Adrien GIURIATO

C'est une bien triste nouvelle pour notre association, Don Cesare, curé d'Alluvioni Cambio, est décédé des suites de la Covid. Nos meilleures pensées accompagnent nos amis italiens dans cette épreuve.